

RW/933/2023/4088/9546/6

Lot 6

- Les opérations d'abattage et de débardage s'effectueront de manière simultanée; par "simultané", on entend que chaque arbre abattu doit être évacué du parterre de la coupe en-déans les 24 heures. - Seul l'abattage manuel est autorisé (raison) // Fortes dimensions au pied, non mécanisable - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 40 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Pas de prorogation possible (en raison de) // décapitalisation urgente - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au ruban - Cubage Hauteur/décroissance - Billonnage obligatoire (6m-12m-)

Nombre d'arbres total	67	--
Volume grumes	443,515	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	443,515	m ³
Cube moyen	6 620	dm ³
Circonférence moyenne	196,493	cm
Surface de coupe	5,506	ha
Contact	SAINTE MARTIN H?l?ne, 0479671886	--
Triage	Triage De Cedrogne	--
Propriétaire	Bruges Cpas	--
Lieu(x)-dit(s)	SUR LE DEFEU	--
Vente	Vente du Cantonement de Vielsalm Jeudi 05 octobre 2023 Adresse non fournie	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Douglas		Epicéa		Hêtre	
	Amélioration Normal Normal		Amélioration Normal Normal		Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	-		-		2	0,026
45	-		-		5	
55	-		-		2	0,508
65	-		-		2	0,364
75	-		-		3	
85	2	1,400	-		2	1,452
115	1	1,302	-		-	
125	-		1		-	
135	-		1	3,379	-	
155	1		2		-	
165	-		2		-	
175	1	5,771	4	23,100	-	
185	-		3		-	
195	-		1	14,496	-	
245	3	23,874	-		-	
255	1		-		-	
265	3		-		-	
275	4		-		-	
285	5		-		-	
295	5		-		-	
305	3		-		-	
315	4		-		-	
325	3		-		-	
355	1	367,843	-		-	
Total grumes	37	400,190	14	40,975	16	2,350
Houppiers/Taillis	-		-		-	